

FICHE DE DONNEES DE SECURITE


PRODUIT : FORAM 80 WG



Xn: nocif et sensibilisant N: dangereux pour l'environnement

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit : Foram 80 WG

Fournisseur:  EDIALUX-FORMULEX
 NV
 Rijksweg 28
 B-2880 BORNEM

Tel.: 0032 (0)3 886 22 11
 Fax: 0032 (0)3 886 24 60
 E-mail: edialux@edialux.be
 www.edialux.com

Agréation : TAMINCO

Usage : Foram 80 WG est un fongicide à action préventive pour lutte contre de nombreuses maladies dues à des champignons de fruit, légumes et plantes d'ornement.

N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Hyper sensibilisation de la peau.
 L'effet toxique est renforcé par l'alcool.
 Toxique pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation à base :

1. Substance : 80 % Thiram
 CAS : 137.26.8
 EINECS : 205.286.2
 R 20/22-3637-40-43
 Xn
2. Éléments inertes : qs 100 %



4. PREMIERS SECOURS

EN CAS D'INHALATION: air frais, repos. Position semi-assise. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice.

EN CAS DE PROJECTION DANS LES YEUX: rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée. Montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthode d'extinction requis : Mousse, brumisation d'eau, CO₂, produits chimiques secs. En cas de proximité du feu, pulvériser à l'eau.

Risques d'explosion : la combustion provoque de vapeurs toxiques et irritantes (NO_x, SO_x).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures personnelles :

- éviter toute personne non essentielle dans la zone
- prévenir tout le monde des risques de toxicité

Mesures de protection de l'environnement :

- empêcher toute contamination du sol et de l'eau de surface
- empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, les caniveaux et rivières

Méthodes de stockage et de nettoyage :

- ne pas réemballer
- absorber sur un support inerte (sable, terre, ou autre matière limitant l'épandage)
- récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure
- les produits souillés ne doivent pas être stockés avec les bidons non-souillés

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- ouvrir et traiter avec précaution
- éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses
- travailler dans une zone bien ventilée
- éviter la formation de poussière
- éviter d'inhaler le produit

Stockage :

- éloigner les boissons et les aliments ainsi que les aliments pour les animaux
- protéger des acides et des substances libérant de l'acide
- dans un local sec

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE



Exposition : TLV-TWA : 1 mg/m³ (ACGIM/999)
 MAV : 5 mg/m³ (DFG,1999)
 Valeur limite : 1 mg/m³ (EU)
 Valeur IDLM : 100 mg/m³

Protection respiratoire : porter un masque à poussière ou un masque à gaz avec cartouche (aussi lors du remplissage du pulvérisateur) cartouche P2

Protection des yeux : lors d'une pulvérisation à hauteur des yeux, porter une protection

Protection des mains : des gants sont requis

Protection du corps : vêtements de travail

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat à 20 °C et 1030 KPA : solide

Couleur : brun clair

Odeur : caramel

Solubilité dans l'eau : dispersive

Densité : ± 0,6 kg/L

10. STABILITE ET REACTIVITE

Substances à éviter : se décompose en présence d'acides

Produits de décomposition dangereux : inflammable

La combustion conduit à la production de fumées toxiques et irritantes

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

- DL50 orale rat : 2695 mg/kg
- DL50 cutanée rat : > 2000 mg/kg
- Cobaye : agent sensibilisant
- Les granules ne peuvent être inhalées. C'est pourquoi il n'y a qu'un faible risque d'inhalation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour le poisson : LC 50 (96H) : 0,16 mg/L

Toxicité aiguë pour la puce d'eau : LC 50 (48H) : 0,21 mg/L

Autres données : très toxique pour les organismes aquatiques

13. CONSIDERATIONS POUR LA DESTRUCTION

Destruction du produit : Amener au point de collecte ou détruire dans un four à température contrôlé

Destruction de l'emballage : détruire l'emballage comme déchet toxique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN : 3077

EDIALUX S.A



Fiche de Données de Sécurité Foram 80 WG

27/08/2008

Version 2 - 28/08/2008

**Transport routier –
ADR/RID**
Classe : 9
Enumération : 12°C
Etiquette de danger : 9

Transport aérien -IATA
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Etiquette de danger : 9

Transport maritime - IMDG
Classe : 9
Page du code IMDG : 9029
Groupe d'emballage : III
Etiquette de danger : 9

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de danger : Xn: nocif et sensibilisant N: dangereux pour l'environnement

Phrases de risques :

R22 : nocif en cas d'ingestion

R43 : peut causer de la sensibilisation de la peau

R48 : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité :

S2 : conserver hors de la portée des enfants

S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux

S20/21 : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S23 : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

S36/37 : porter des vêtements protecteurs et des gants

S45 : En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

